

## **Suivi de l'ours Balou**

### **Point au 2 octobre 2008**

A la suite du tir par balle sur un ours par un chasseur dimanche 7 septembre lors d'une battue au sanglier sur la commune de Prades en Ariège (à la limite du département de l'Aude), des moyens ont été mobilisés pour retrouver l'animal, déterminer la gravité de ses blessures et intervenir si nécessaire. Des poils et une esquille d'os de 2cm ont été retrouvés sur place. L'examen des poils prélevés sur les lieux de l'accident a confirmé qu'il s'agissait bien d'un ours et les indications de télémétrie ont montré la présence de l'ours Balou aux alentours. L'identité de l'ours blessé a été confirmée le 26 septembre avec le résultat des analyses génétiques des échantillons prélevés sur place. L'ours Balou a été lâché en 2006 dans les Pyrénées dans le cadre de la mise en oeuvre du plan de restauration et de conservation de la population d'Ours brun.

Après une intervention sur place dans les heures qui suivaient, le 8 septembre, une équipe de 10 agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) était sur la commune de Comus dans l'Aude où l'ours Balou avait été localisé à proximité de son gîte : des membres de l'Équipe Technique Ours et des services départementaux ariégeois et audois de l'ONCFS, accompagnés par deux vétérinaires. L'objectif était de localiser précisément l'animal à l'aide de l'émetteur intraabdominal encore actif dont il est équipé, de tenter de l'apercevoir afin de diagnostiquer son état et éventuellement d'effectuer une intervention vétérinaire pour le soigner.

Dans l'après-midi, alors que l'ours avait été localisé précisément, l'équipe a tenté une approche : l'animal détectant cette présence humaine a quitté son gîte avant d'avoir pu être vu. L'observation de la zone n'a pas montré de traces de sang ou d'autres signes manifestes de blessure. Le suivi effectué grâce à son émetteur a indiqué qu'il a effectué alors un déplacement sur un à deux kilomètres.

Compte tenu de ces éléments et après avis des experts présents, il a alors été décidé de ne pas prendre le risque d'une nouvelle approche, qui pouvait se révéler dangereuse pour l'animal, ainsi que pour l'équipe.

Jusqu'à la fin du mois de septembre une équipe de 4 personnes était présente sur le terrain et chargée d'observer l'évolution du comportement spatial de l'animal. L'ours Balou a régulièrement montré des signes d'activité nocturne avec des déplacements parfois conséquents et accompagnés de fortes variations d'altitude dans des terrains accidentés. Son passage sur des terrains meubles a permis de relever ses traces et de confirmer qu'il se déplace en ne posant pas la patte avant-droite.

Des pièges à lacet à patte (inoffensifs) et des appâts ont été installés dans le secteur que Balou fréquente (Comus en Aude, Montségur en Ariège), de façon à essayer de le capturer à la fois pour lui retirer son collier GPS qui a cessé de fonctionner et également pour lui prodiguer des soins, si nécessaire. En cas de capture, une fois ces interventions réalisées, l'animal sera relâché sur place. 3 appareils photos automatiques ont également été installés sur des pistes fréquentées par Balou pour tenter de le photographier et visualiser la patte blessée.

Etant donnée l'abondance de nourriture disponible dans le secteur forestier qu'il occupe (baies, insectes, fruits secs...) et peut-être parce qu'il est devenu très méfiant, cet ours n'a pas été attiré par les appâts positionnés à côté des pièges.

Depuis le 1er octobre, le dispositif de suivi de l'animal est allégé. Deux personnes assurent cette mission sur le terrain. Les pièges ne sont plus tendus mais les appareils photos restent en place. Selon les opportunités, les pièges seront réactivés ou une téléanesthésie de l'animal libre sera tentée.

**Source :** Ministère de l'Ecologie [http://www.ours.ecologie.gouv.fr/html/ 3 23 262 .php](http://www.ours.ecologie.gouv.fr/html/3_23_262_.php)

**Observation :** Après le 2 octobre, il n'y a eu aucune information spécifique concernant l'état de santé de l'ours Balou.